

## Avis de constitution

### SOCIETE « ENTREPRISE MOHAMED VAKABA CONSTRUCTION » en abrégé « EMVC »

Siège ABIDJAN ATTECOUBE CITE FAIRMONT-LOT  
235, Lot 235, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2025 et enregistrés au CEPICI le 02/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MOHAMED VAKABA CONSTRUCTION » en abrégé « EMVC »

Objet :

- Construction de tous types de bâtiments
- Réhabilitation, rénovation
- Assainissement et réseaux électriques
- Fabrication de caniveaux, dalots, poteaux, bordures, buses
- Lotissements et vente de terrains
- Étude technique BTP
- Conception de plan
- Fournitures de bureaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ATTECOUBE CITE FAIRMONT-LOT 235, Lot 235, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIAKITE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10254 du 06/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61307/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

